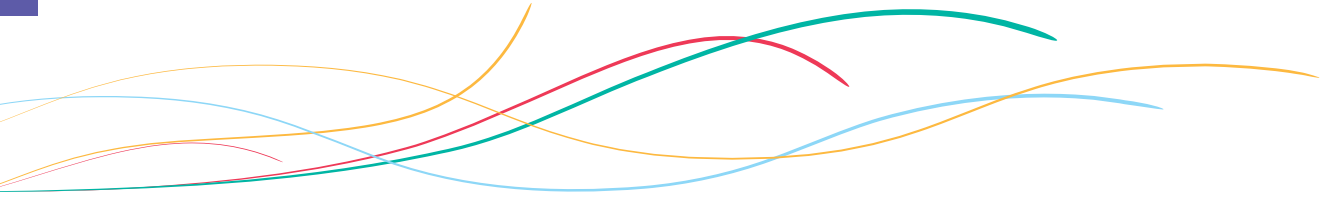


Quels emplois, quelles formations pour la métropole Aix-Marseille Provence ?

*Une connaissance partagée
au service de l'action publique*





Directeur de publication

Philippe Cottet

Réalisation

Séverine Landrier
(Cheffe de projet)
Somoudom Inthavong
Benoît Prache
Adeline Petrovitch

Conception graphique, PAO

Gaël Martinez
Anna Chaldjian

ÉDITOS

La métropole a la compétence pour conduire l'élaboration du schéma d'ensemble des dispositifs en matière d'emploi, d'insertion, d'économie sociale et solidaire qui doit relever d'une démarche concertée avec chacun des six territoires, que compte la métropole.

Une des ambitions de notre développement économique est de faciliter l'accès à l'emploi et l'inclusion sociale des populations les plus fragiles et de soutenir les initiatives et les acteurs favorisant cet objectif d'équilibre territorial. Pour relever ces grands défis, la métropole doit construire un plan d'actions afin de cibler des domaines d'activités prioritaires et optimiser la création d'emplois.

En effet, en même temps que la métropole se destine à faire de son territoire un lieu de performance économique, elle doit pouvoir concilier un développement équilibré de son territoire sur la question de la solidarité pour devenir un lieu de performance également sociale. Face aux caractéristiques des bassins d'emploi divers et variés qui composent le territoire métropolitain, la métropole est forte d'atouts majeurs par des interventions territorialisées au plus près des besoins d'un public exclu et une connaissance du territoire dans le champ de l'emploi et de la formation, permettant de repenser une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à l'échelle des territoires.

Le schéma directeur insertion et emploi métropolitain va représenter un cadre de nature à faciliter l'articulation des acteurs locaux et la complémentarité constructive des actions mise en œuvre en faveur des demandeurs d'emploi, et ce, grâce à l'animation d'une dynamique partenariale et une transversalité des politiques mises en cohérence au regard du territoire métropolitain.

Martial Alvarez

Membre du Bureau de la métropole Aix-Marseille Provence
Délégué à l'Emploi, l'Insertion, l'Économie sociale et solidaire

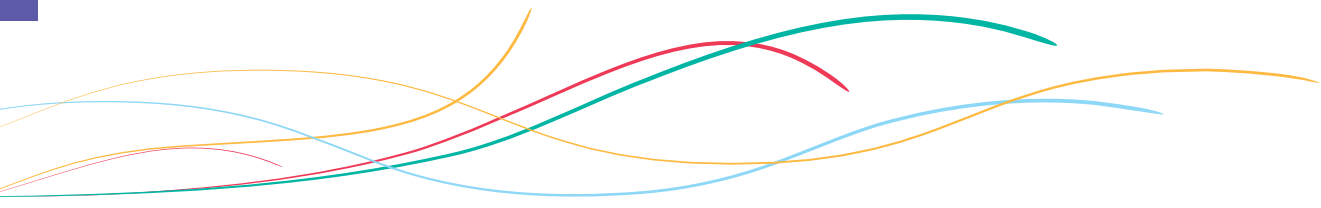
Contribuer à un développement équilibré et inclusif de la métropole Aix-Marseille Provence et de ses filières stratégiques à travers une meilleure connaissance du territoire dans le champ de l'emploi et de la formation, tel est l'objectif poursuivi par l'ORM.

Pour ce faire, un état des lieux des effectifs en formation professionnelle et un panorama sur l'emploi métropolitain (les caractéristiques du tissu productif, les métiers les plus représentés, les caractéristiques des actifs en emploi, leurs conditions de travail, etc.) ont été réalisés.

Dans une perspective opérationnelle, les données chiffrées donnent lieu à des analyses contribuant aux réflexions en cours sur les filières d'excellence, les métiers de demain, les métiers en tension et plus globalement sur le fonctionnement du marché du travail.

Philippe Cottet

Président de l'ORM



SOMMAIRE

INTRODUCTION	6
01. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE	8
1. Comment évolue la population ?.....	9
2. Quelles sont les caractéristiques des établissements ?.....	9
02. MARCHÉ DU TRAVAIL, DEMANDE ET OFFRE D'EMPLOI	13
1. Quelles sont les caractéristiques de la demande d'emploi ?.....	14
2. Comment évolue la demande d'emploi sur la métropole ?.....	15
3. Quels sont les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi ?.....	15
4. Quelle analyse des métiers en tension sur la métropole ?.....	15
03. PANORAMA SUR L'EMPLOI ET LES MÉTIERS	17
1. Quelle est l'évolution de l'emploi sur le territoire ?.....	18
2. Quelles sont les caractéristiques des actifs en emploi sur le territoire ?.....	18
3. Dans quels types d'entreprises et secteurs se trouvent les emplois salariés ?.....	19
04. PANORAMA SUR LA FORMATION	22
1. Comment se structure la formation initiale ?.....	23
2. Quelles sont les dix premières filières du supérieur ?.....	26
3. Zoom sur l'apprentissage.....	26
4. Comment se structure la formation continue des demandeurs d'emploi ?.....	27
5. Quelles sont les dix premières filières de formation des demandeurs d'emploi ?.....	28
CONCLUSION : QUELS ENJEUX REPÉRÉS ?	29
ANNEXES	30
1. Nomenclatures et sources.....	30
2. Liste des communes composant la métropole d'Aix-Marseille Provence.....	34



INTRODUCTION

Lors de la première conférence des vice-présidents Emploi, Insertion, Économie sociale et solidaire de la métropole Aix-Marseille Provence, en décembre 2016, quatre principes directeurs communs ont été dégagés :

- Soutenir les actions d'accompagnement renforcé des publics les plus en difficulté, et l'optimisation de l'achat public (clause d'insertion).
- Soutenir l'ingénierie des projets contribuant au développement local avec la création de projets innovants, permettant de renforcer l'insertion par l'activité économique et les différentes initiatives en matière d'économie sociale et solidaire.
- Soutenir les actions destinées à la levée des freins à l'emploi, communs à l'ensemble des territoires, tels que la mobilité et la qualification, notamment.
- Mieux collaborer et contribuer au développement économique à travers une meilleure connaissance du territoire dans le champ de l'emploi et de la formation, permettant de repenser une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à l'échelle des territoires.

C'est dans ce cadre que l'ORM a été sollicité par la délégation Emploi, Insertion économique et sociale de la métropole Aix-Marseille Provence pour produire un état des lieux sur la formation professionnelle et l'emploi au niveau métropolitain.

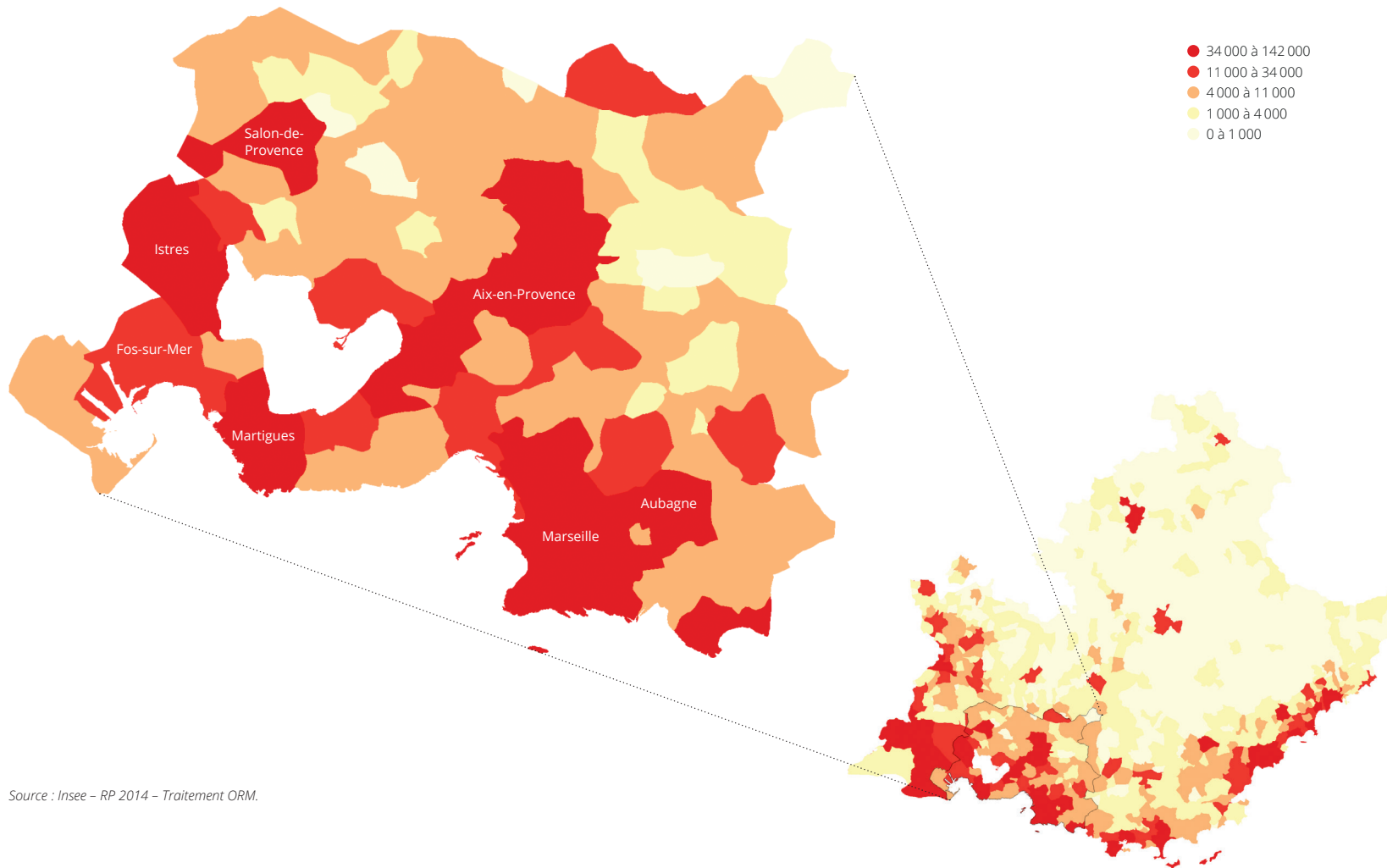
Quatre parties composent ce document :

1. Les éléments de contexte
2. Le marché du travail, la demande et l'offre de formation
3. Le panorama sur l'emploi et les métiers
4. Le panorama sur la formation

Le territoire de la métropole Aix-Marseille Provence (MAMP), créée institutionnellement le 1^{er} janvier 2016, est composé de six établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : le Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) Ouest Provence, la communauté d'agglomération (CA) de Salon - Étang de Berre - Durance, la CA du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, la CA du Pays d'Aix - y compris Gardanne et Gréasque -, la communauté urbaine Marseille-Provence métropole (MPM) et la CA du Pays de Martigues.

Il regroupe 92 communes (cf. Annexes), dont 90 dans les Bouches-du-Rhône, une dans le Var (Saint-Zacharie) et une dans le Vaucluse (Pertuis).

CARTE 1 LA DENSITÉ DE POPULATION AU SEIN DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE



Source : Insee – RP 2014 – Traitement ORM.



01

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'ESSENTIEL

- Plus de 1 860 000 habitants en 2014.
 - 213 000 établissements :
 - *Un tiers des établissements de la région.*
 - *Dont 71 % d'établissements sans salariés.*
 - Les établissements de 50 salariés et plus représentent 3 % des établissements employeurs :
 - *Ils concentrent 54 % des postes salariés.*
-

1. COMMENT ÉVOLUE LA POPULATION ?

Environ 1 860 000 personnes résident sur la métropole en 2014.

Les travaux récents de l'Insee Provence – Alpes – Côte d'Azur¹ mettent en évidence que la population a augmenté de 60 % sur ce territoire entre 1962 et 2012. Cette croissance, moins élevée que celle observée en région (75 %), masque cependant des disparités entre les territoires. Un ralentissement de l'accroissement démographique est souligné par ailleurs, avec un gain annuel de 0,2 % sur la période 2007-2012, contre + 1,2 % de 1999 à 2007.

PRÉCAUTIONS MÉTHODOLOGIQUES

Les données du recensement de la population produites par l'Insee ont été mobilisées pour la réalisation de cette publication.

Elles sont signalées par la source : *Insee – RP 2014*. Cela ne veut pas dire que les données datent de 2014.

Depuis 2004, le recensement de la population réalisé par l'Insee repose sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Les cinq dernières enquêtes de recensement ont été réalisées de 2012 à 2016. Elles ont permis de produire les résultats du recensement, millésimé 2014, date du milieu de la période.

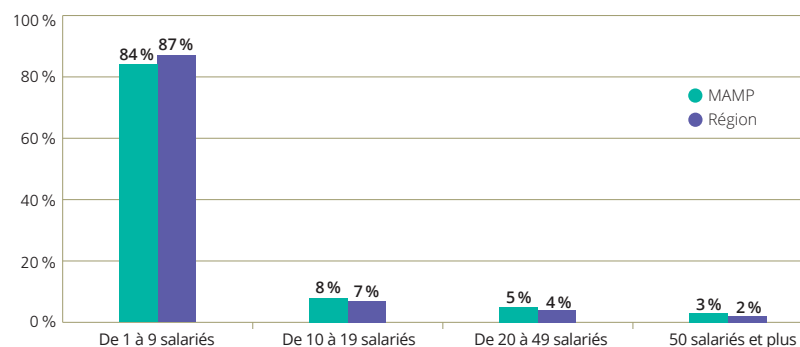
2. QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DES ÉTABLISSEMENTS ?

Près de 213 000 établissements sont présents sur ce territoire, soit 35 % des établissements de la région.

71 % des établissements n'ont pas de salarié, comme en région.

Plus de 62 000 établissements employeurs sont implantés sur la métropole, soit 29 % des établissements employeurs de la région.

GRAPHIQUE 1 QUELLE EST LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS ?



Source : Insee – CLAP 2015 – Traitement ORM.

Quels sont les principaux établissements employeurs ?

Les quatre tableaux suivants présentent les dix premiers établissements employeurs en termes de volume d'emplois dans les zones d'emploi recouvrant la métropole.

Avertissement : cette liste concerne les établissements actifs au 31.12.2015. Depuis cette date, certains ont pu fermer, changer de nom ou être créés.

¹ Insee Analyses PACA, n° 23, septembre 2015.



TABLEAU 1 LES DIX PREMIERS ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS EN VOLUME D'EMPLOI DANS LA ZONE D'EMPLOI DE MARSEILLE - AUBAGNE (EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN - ETP)

Nom de l'établissement	Secteur d'activité	Effectif salarié (en ETP)
Airbus Helicopters	Construction aéronautique et spatiale	8 000 à 8 999
Région Provence - Alpes - Côte d'Azur	Administration publique générale	5 000 à 5 999
Département des Bouches-du-Rhône	Administration publique générale	5 000 à 5 999
La Timone hôpital d'adultes	Activités hospitalières	5 000 à 5 999
Commune de Marseille (service de la vie scolaire)	Administration publique générale	4 000 à 4 999
Communauté urbaine Marseille Provence Métropole	Administration publique générale	3 000 à 3 999
Commune de Marseille (direction RH)	Administration publique générale	3 000 à 3 999
Hôpital Nord	Activités hospitalières	3 000 à 3 999
Régie des transports métropolitains	Transports urbains et suburbains de voyageurs	3 000 à 3 999
Direction départementale de la sécurité publique	Activités d'ordre public et de sécurité	3 000 à 3 999

Source : Insee - CLAP 2015 - Traitement ORM.

TABLEAU 2 LES DIX PREMIERS ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS EN VOLUME D'EMPLOI DANS LA ZONE D'EMPLOI D'AIX-EN-PROVENCE (EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN - ETP)

Nom de l'établissement	Secteur d'activité	Effectif salarié (en ETP)
Centre hospitalier du pays d'Aix	Activités hospitalières	2 000 à 2 999
Stmicroelectronics Rousset SAS	Fabrication de composants électroniques	2 000 à 2 999
CEA centre de Cadarache	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles	2 000 à 2 999
Commune d'Aix-en-Provence	Administration publique générale	2 000 à 2 999
Elior services propreté et santé	Nettoyage courant des bâtiments	1 000 à 1 999
Centre hospitalier spécialisé Montperrin	Activités hospitalières	1 000 à 1 999
Université d'Aix-Marseille UFR lettres langues	Enseignement supérieur	500 à 999
Lycée général et technologique Vauvenargues	Enseignement secondaire général	500 à 999
TechnicAtome (ex-Areva TA)	Ingénierie, études techniques	500 à 999
Communauté d'agglomération du pays d'Aix-en-Provence	Administration publique générale	500 à 999

Source : Insee - CLAP 2015- Traitement ORM.

TABLEAU 3 LES DIX PREMIERS ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS EN VOLUME D'EMPLOIS DANS LA ZONE D'EMPLOI DE SALON-DE-PROVENCE (EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN – ETP)

Nom de l'établissement	Secteur d'activité	Effectif salarié (en ETP)
Centre hospitalier général de Salon	Activités hospitalières	1 000 à 1 999
Commune de Salon-de-Provence	Administration publique générale	500 à 999
Carrefour supply chain	Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire non spécialisé	500 à 999
Commune de Miramas	Administration publique générale	500 à 999
Mirion technologies (MGPI) SA	Fabrication d'instrumentation scientifique et technique	200 à 499
Salondis (e-Leclerc)	Hypermarchés	200 à 499
Centre communal d'action sociale Salon-de-Provence	Action sociale sans hébergement n.c.a.	200 à 499
SNCF mobilités	Transport ferroviaire interurbain de voyageurs	200 à 499
Association La clé des âges	Aide à domicile	50 à 199
Communauté d'agglomération Salon Étang de Berre	Administration publique générale	50 à 199

Source : Insee – CLAP 2015 – Traitement ORM.

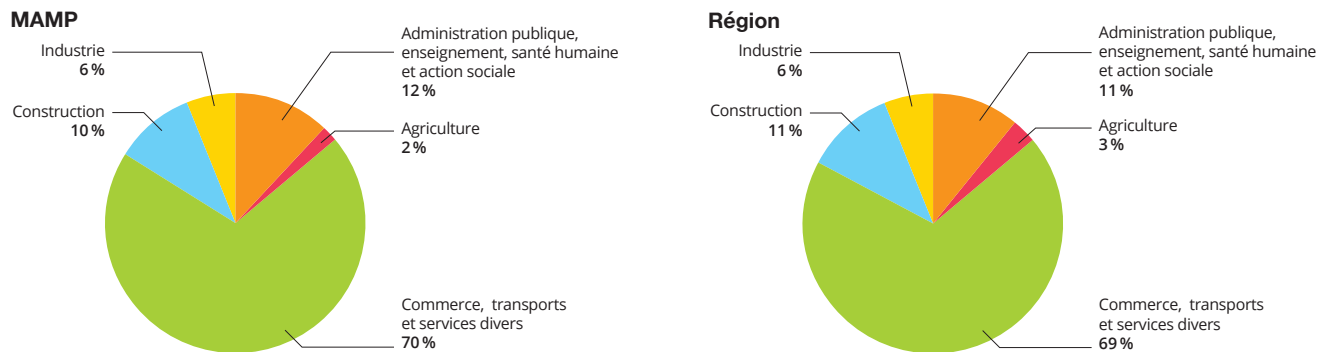
TABLEAU 4 LES DIX PREMIERS ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS EN VOLUME D'EMPLOIS DANS LA ZONE D'EMPLOI D'ISTRES - MARTIGUES (EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN – ETP)

Nom de l'établissement	Secteur d'activité	Effectif salarié (en ETP)
Arcelormittal Méditerranée	Sidérurgie	2 000 à 2 999
Commune de Martigues	Administration publique générale	1 000 à 1 999
Centre hospitalier de Martigues	Activités hospitalières	1 000 à 1 999
SAN Ouest Provence	Administration publique générale	1 000 à 1 999
Commune d'Istres	Administration publique générale	1 000 à 1 999
Commune de Fos-sur-Mer	Administration publique générale	500 à 999
Petroineos manufacturing France SAS	Raffinage du pétrole	500 à 999
Dassault aviation	Construction aéronautique et spatiale	500 à 999
Gemfos	Autre mise à disposition de ressources humaines	200 à 499
Naphtachimie	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	200 à 499

Source : Insee – CLAP 2015 – Traitement ORM.



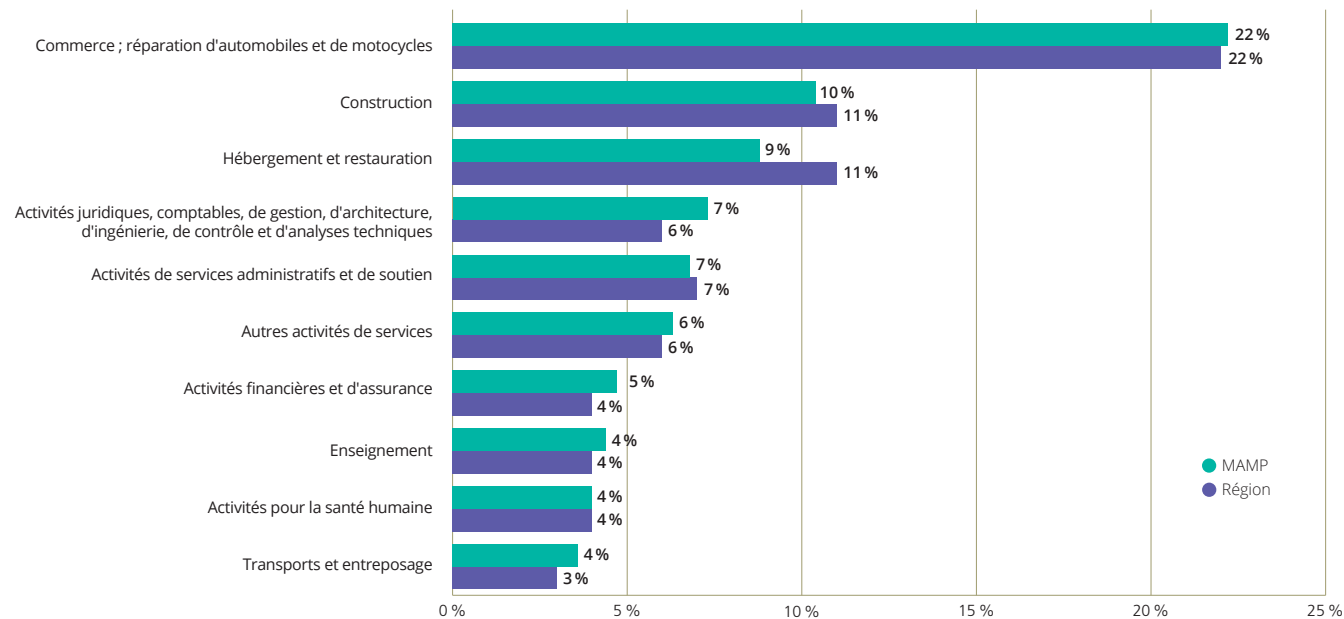
GRAPHIQUE 2 QUELS SONT LES GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS ?



Source : Insee - CLAP 2015 - Traitement ORM.

Les secteurs du commerce, transports et services divers concentrent 70 % des établissements employeurs présents sur ce territoire. La ventilation des secteurs d'activité est similaire à celle de la région.

GRAPHIQUE 3 QUELS SONT LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS ?



Source : Insee - CLAP 2015 - Traitement ORM.

02

MARCHÉ DU TRAVAIL, DEMANDE ET OFFRE D'EMPLOI

L'ESSENTIEL

Les principales caractéristiques de la demande d'emploi sur la métropole :

- Un taux de chômage localisé de 11,5% au 3^e trimestre 2017 dans les Bouches-du-Rhône.
- 192 800 demandeurs d'emploi en catégories ABC fin décembre 2017.

- Les femmes et les hommes à parts égales fin décembre 2017.
 - 12% de moins de 25 ans et 25% de 50 ans et plus fin décembre 2017.
 - La part des demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus est de 44,6%.
-

1. QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DE LA DEMANDE D'EMPLOI ?

Quel est le taux de chômage dans les Bouches-du-Rhône ?

Le taux de chômage localisé au 3^e trimestre 2017 est de 11,5 % dans les Bouches-du-Rhône, de 11,1 % en région Provence - Alpes - Côte d'Azur et de 9,4 % en France métropolitaine.

(Source : Insee - Taux de chômage au sens du BIT [national] et taux de chômage localisé [régional et départemental]).

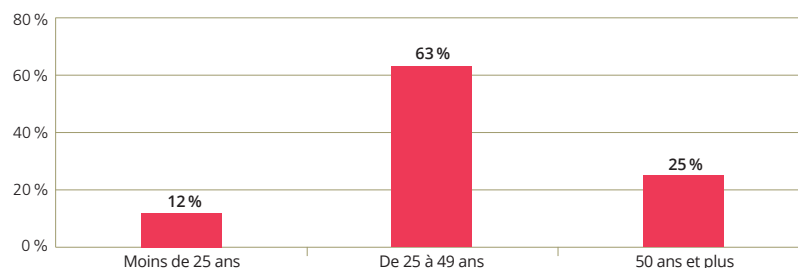
Quelles sont les caractéristiques des demandeurs d'emploi de la métropole ?

192 800 demandeurs d'emploi en catégories ABC sont recensés fin décembre 2017.

Les femmes et les hommes se répartissent en parts égales. Près des deux tiers ont entre 25 et 49 ans. Un peu moins de la moitié d'entre eux ont un niveau de qualification d'employés qualifiés. Un peu plus de la moitié ont au plus un diplôme de niveau CAP-BEP.

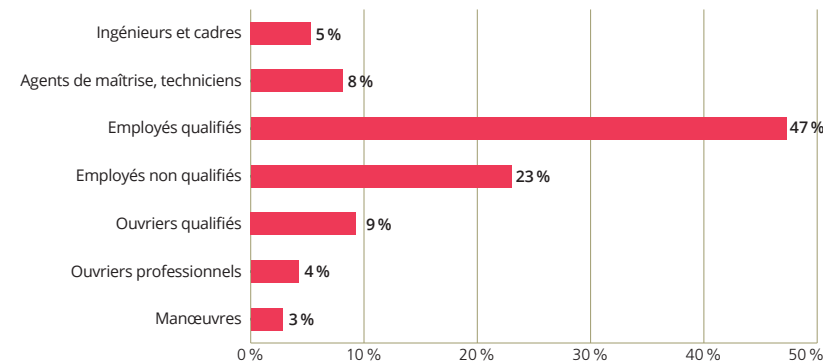
(Source : Tableau de bord du marché du travail de la métropole Aix-Marseille Provence [4^e trimestre 2017] : <http://paca.directe.gouv.fr/Les-outils-de-pilotage-territoriales>.)

GRAPHIQUE 4 DANS QUELLES TRANCHES D'ÂGE SE TROUVENT LES DEMANDEURS D'EMPLOI AU SEIN DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE ?



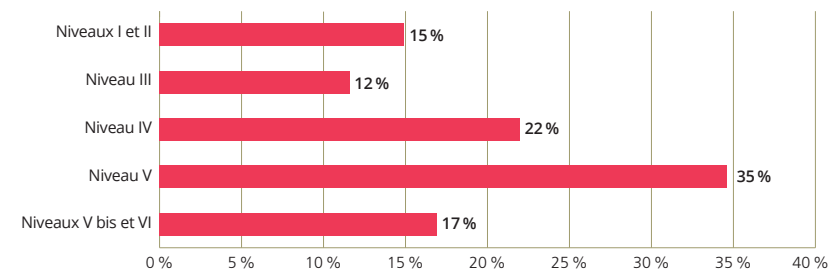
Source : Pôle emploi, Direccte - DEFM ABC au 31.12.17 - Traitement ORM.

GRAPHIQUE 5 QUEL EST LE NIVEAU DE QUALIFICATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI AU SEIN DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE ?



Source : Pôle emploi, Direccte - DEFM ABC au 31.12.17 - Traitement ORM.

GRAPHIQUE 6 QUEL EST LE NIVEAU DE FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI AU SEIN DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE ?



Source : Pôle emploi, Direccte - DEFM ABC au 31.12.17 - Traitement ORM.



Niveaux V bis et VI : sorties en cours de 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire (6^e à 3^e) ou abandons en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.

Niveau V : diplôme de second cycle court professionnel, type CAP.

Niveau IV : diplôme type baccalauréat ou brevet professionnel.

Niveau III : diplôme bac + 2, type BTS ou DUT et classes préparatoires aux grandes écoles.

Niveau II : diplôme bac + 3 ou 4, type licence et master 1.

Niveau I : diplôme bac + 5 et plus, type master 2, formations d'ingénieurs, doctorat.

2. COMMENT ÉVOLUE LA DEMANDE D'EMPLOI SUR LA MÉTROPOLÉ ?

La demande d'emploi sur la métropole évolue de + 4 % entre décembre 2016 et décembre 2017.

Cette évolution globale masque des variations importantes qui méritent d'être soulignées entre les hommes et les femmes, selon leur âge et quand on croise ces deux variables :

- Pour les hommes : + 1,7 % ; pour les femmes : + 6,5 %.
- Pour les moins de 25 ans : + 1,4 % ; pour les 50 ans et plus : + 8,5 %.
- Pour un homme de moins de 25 ans : - 0,9 %.
- Pour une femme de 50 ans et plus : + 10,9 %.

La part des demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus est de 44,7 %. Elle évolue de + 2,5 points entre décembre 2016 et décembre 2017.

(Source : Tableau de bord du marché du travail de la métropole Aix-Marseille Provence [4^e trimestre 2017] : <http://paca.directe.gouv.fr/Les-outils-de-pilotage-territorialisés>.)

3. QUELS SONT LES MÉTIERS RECHERCHÉS PAR LES DEMANDEURS D'EMPLOI ?

Les métiers visés par les demandeurs d'emploi sont en premier lieu « vendeurs » et « agents d'entretien ». Les métiers de « secrétaires », « assistantes maternelles » et « cuisiniers » arrivent juste après dans les listes des métiers les plus recherchés.

On observe cependant des différences selon les zones d'emploi dans lesquelles ils résident et leur tissu économique : « maraîchers, jardiniers, viticulteurs » pour la zone de Salon-de-Provence, « professionnels des arts et spectacles » pour la zone d'Aix-en-Provence par exemple.

TABLEAU 5 QUELS SONT LES CINQ PREMIERS MÉTIERS RECHERCHÉS EN FONCTION DES ZONES D'EMPLOI ?

Zone d'emploi de Aix-en-Provence	Zone d'emploi de Marseille - Aubagne	Zone d'emploi d'Istres - Martigues	Zone d'emploi de Salon-de-Provence
Vendeurs	Agents d'entretien	Agents d'entretien	Agents d'entretien
Secrétaires	Vendeurs	Vendeurs	Vendeurs
Professionnels des arts et spectacles	Conducteurs de véhicules	Secrétaires	Maraîchers, jardiniers, viticulteurs
Assistants maternelles	Professionnels des arts et spectacles	Assistants maternelles	Secrétaires
Agents d'entretien	Cuisiniers	Cuisiniers	Ouvriers qualifiés de la manutention

Source : Pôle emploi, Direccte - DEFM ABC au 31.12.16 - Traitement ORM.

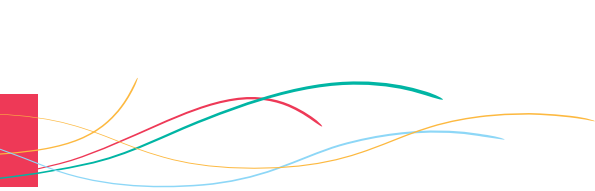
Si on met en parallèle le classement des métiers recherchés par les demandeurs d'emploi avec le classement des intentions d'embauche (cf. l'enquête Besoin de main-d'œuvre de Pôle emploi) formulées par les employeurs, des correspondances sont observées, par exemple pour les métiers d'« agents d'entretien », « vendeurs », « professionnels des arts et spectacles » et « cuisiniers ».

4. QUELLE ANALYSE DES MÉTIERS EN TENSION SUR LA MÉTROPOLÉ ?

Quelle définition et quel périmètre des métiers en tension ?

Un métier est en tension lorsqu'il présente un déséquilibre entre offre et demande d'emploi sur une période longue. Sur les 181 métiers observés en région Provence - Alpes - Côte d'Azur, 54 sont considérés en tension structurelle sur dix ans (2005-2014). Les diagnostics réalisés sur 21 métiers identifiés comme étant prioritaires ont ainsi permis d'identifier des causes de difficultés de recrutement et de proposer des perspectives opérationnelles pour y remédier.

(Source : Fanny Bremond, Pauline Gay-Fragneaud et al., Les Métiers en tension structurelle en Provence - Alpes - Côte d'Azur, ORM, « Rapport d'étude », n° 8, juillet 2016.) <http://paca.directe.gouv.fr/Les-outils-de-pilotage-territorialisés>.)



Environ 300 000 personnes en emploi exercent ces métiers au sein de la métropole. Parmi elles, 30 % ont 50 ans et plus.

Quels sont les premiers métiers en tension structurelle sur le territoire métropolitain ?

1. Infirmiers, sages-femmes
2. Attachés commerciaux et représentants
3. Aides-soignants
4. Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance
5. Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce
6. Employés administratifs d'entreprise
7. Techniciens des services administratifs, comptables et financiers

Quels sont les freins à l'embauche ?

- La difficulté des TPE à aller au bout du processus de recrutement
- Une complexification du contenu des métiers et des compétences attendues
- L'élévation globale du niveau de formation requis
- Le manque d'expérience professionnel des candidats

Le manque de candidats est rarement une cause première de tension et la formation est très souvent interrogée d'un point de vue qualitatif (contenu, modalités pédagogiques, accessibilité et dispositifs de formation...), plutôt que quantitatif (volume de formés).

D'autres facteurs que la formation interagissent, exigeant d'activer conjointement plusieurs leviers qui sont notamment liés à des problématiques de gestion de la main-d'œuvre, d'amélioration des conditions de travail, de sécurisation des parcours...

Au-delà de ces grandes tendances transversales, chaque métier révèle des spécificités qui lui sont propres, ce qui implique de réaliser un travail approfondi par métier.

(Source : Fanny Bremond, Pauline Gay-Fragneaud et al., Les Métiers en tension structurelle en Provence – Alpes – Côte d'Azur, ORM, « Rapport d'étude », n° 8, juillet 2016.)

03

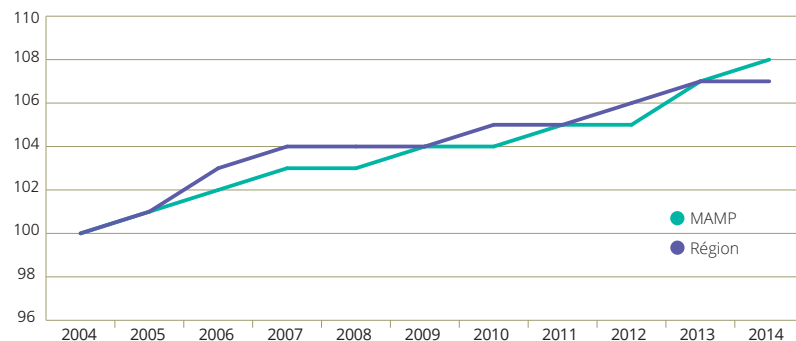
PANORAMA SUR L'EMPLOI ET LES MÉTIERS

L'ESSENTIEL

- Les estimations d'emploi évoluent à la hausse entre 2004 et 2014.
 - Les principales caractéristiques des actifs en emploi sur le territoire :
 - 48 % de femmes.
 - 29 % ont 50 ans et plus.
 - 42 % de niveau supérieur au bac et 16 % de non-diplômés.
 - 48 % de professions intermédiaires, cadres et professions intellectuelles supérieures.
 - 86 % des salariés en emploi sans limite de durée.
 - 17 % des actifs en emploi à temps partiel.
 - 11 % de salariés travaillent dans l'industrie contre 9 % en région.
-

1. QUELLE EST L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE ?

GRAPHIQUE 7 QUELLE EST L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DE 2004 À 2014 ? (BASE 100 EN 2004)



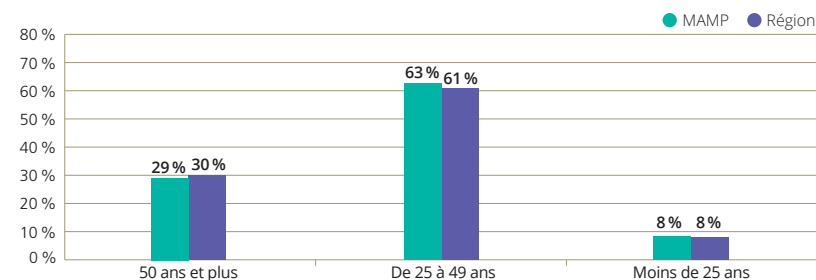
Source : Insee - Estel 2016 provisoire - Traitement ORM.

L'emploi total concerne 767 000 personnes sur la métropole Aix-Marseille Provence.

Entre 2004 et 2014, les estimations d'emploi ont augmenté de 8 % pour la métropole et de 7 % pour la région.

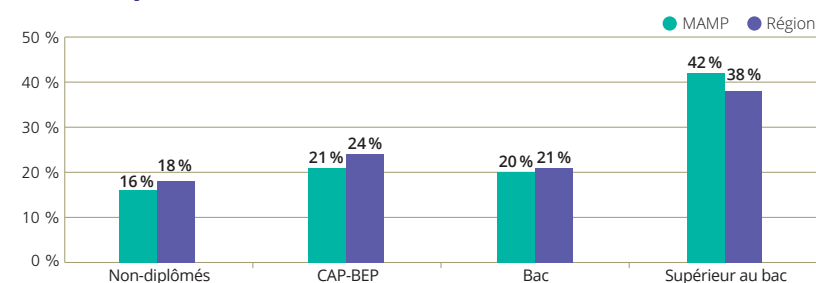
2. QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DES ACTIFS EN EMPLOI SUR LE TERRITOIRE ?

GRAPHIQUE 8 QUEL EST L'ÂGE DES ACTIFS EN EMPLOI ?



Source : Insee - RP 2014 au lieu de travail - Traitement ORM.

GRAPHIQUE 9 QUEL EST LE NIVEAU DE DIPLÔME DES ACTIFS EN EMPLOI ?

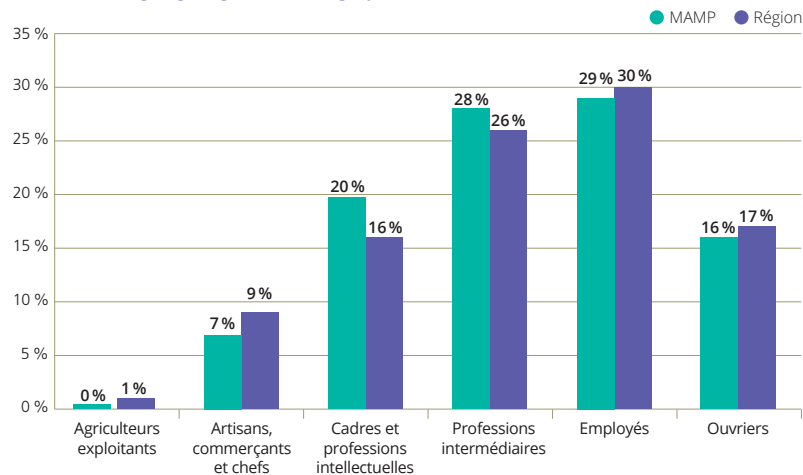


Source : Insee - RP 2014 au lieu de travail - Traitement ORM.

Comme en région, les femmes représentent 48 % des actifs en emploi et 29 % des actifs en emploi ont 50 ans et plus.

42 % des actifs en emploi dans le territoire ont un diplôme de niveau supérieur au bac (contre 38 % en région).

GRAPHIQUE 10 QUELLES SONT LES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DES ACTIFS EN EMPLOI ?



Source : Insee - RP 2014 au lieu de travail - Traitement ORM.

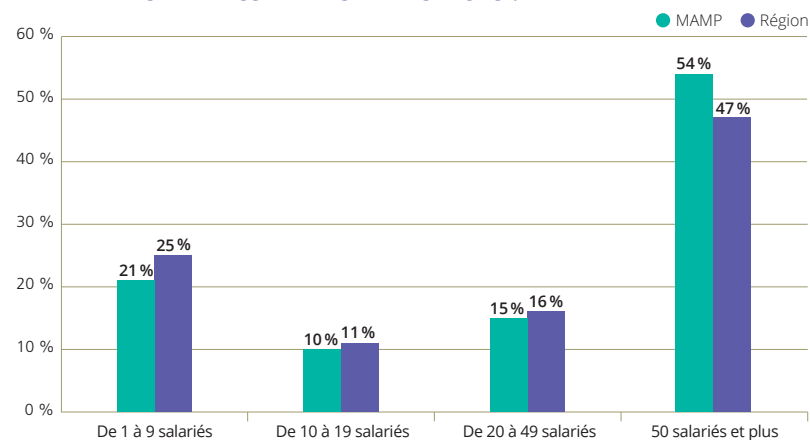
28 % des actifs en emploi dans ce territoire appartiennent à la catégorie des professions intermédiaires (contre 26 % en région) et 20 % à la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures (contre 16 %). Cette surreprésentation (près de 50 % pour les deux catégories cumulées) peut s'expliquer par une forte présence de technopôles, centres de recherche tous secteurs confondus (médical, nucléaire, etc.).

86 % des salariés occupent un emploi sans limite de durée (comme en région).

17 % des actifs en emploi travaillent à temps partiel (comme en région).

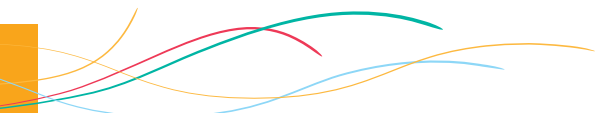
3. DANS QUELS TYPES D'ENTREPRISES ET SECTEURS SE TROUVENT LES EMPLOIS SALARIÉS ?

GRAPHIQUE 11 OÙ SONT CONCENTRÉS LES SALARIÉS SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS ?



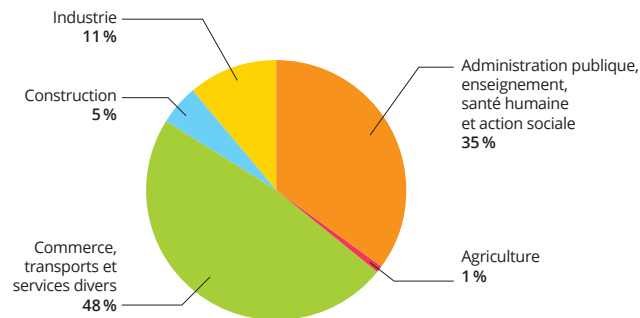
Source : Insee - Clap 2015 - Traitement ORM.

54 % des postes salariés du territoire de la métropole Aix-Marseille Provence sont concentrés dans des établissements de 50 salariés et plus. Ceux-ci représentent 3 % des établissements employeurs du territoire.

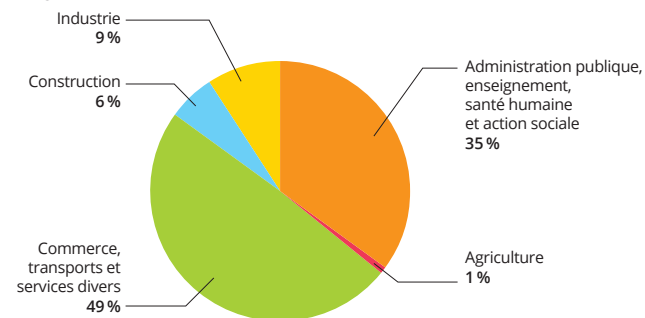


GRAPHIQUE 12 QUELS SONT LES GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ DES POSTES SALARIÉS ?

MAMP



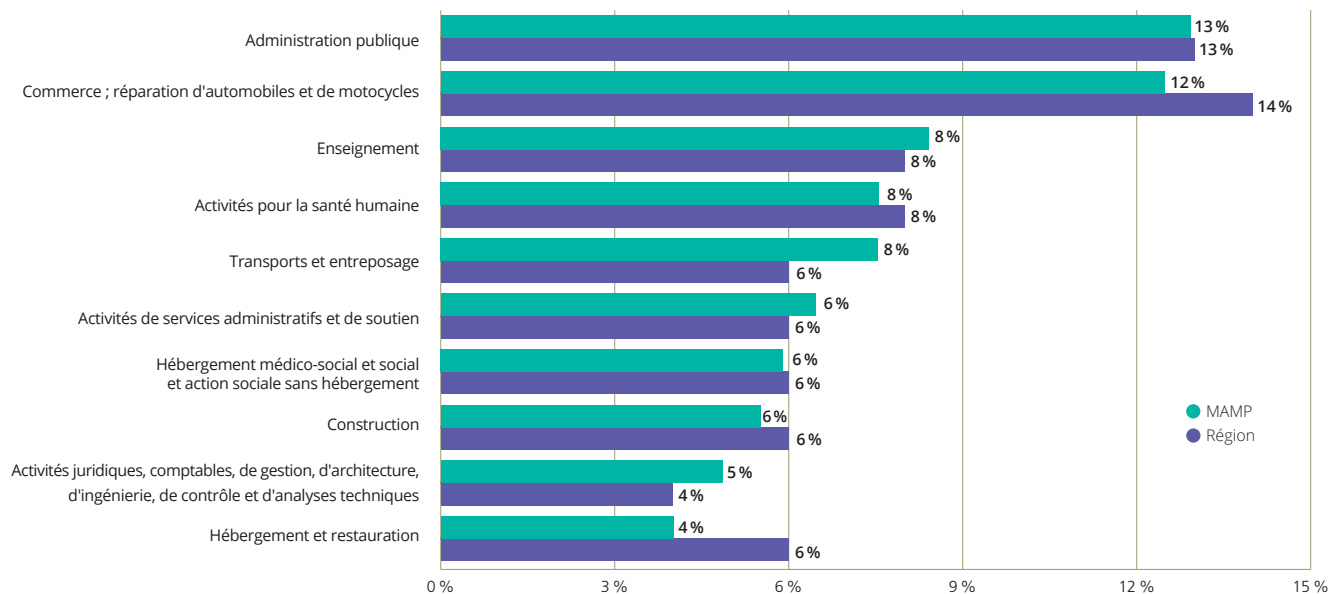
Région



Source : Insee - Clap 2015 - Traitement ORM.

Les secteurs du commerce, transports et services divers concentrent près de la moitié des salariés sur la métropole comme en région. En revanche, le secteur de l'industrie draine davantage d'emplois sur la métropole que sur le territoire régional.

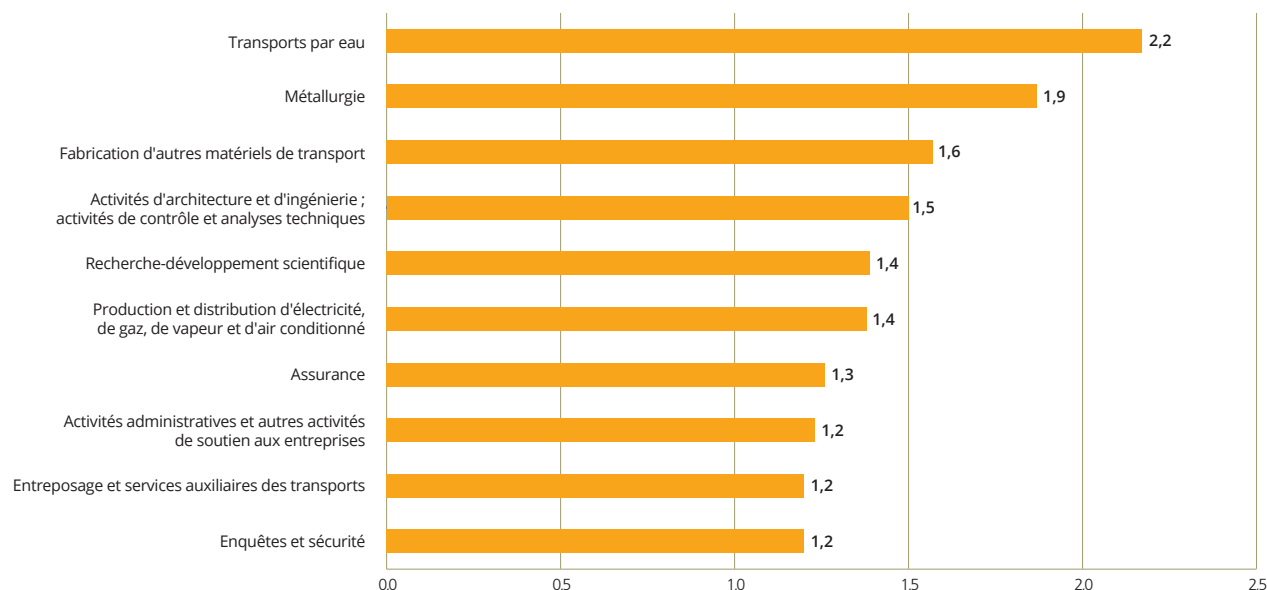
GRAPHIQUE 13 QUELS SONT LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ DES POSTES SALARIÉS ?



Source : Insee - Clap 2015 - Traitement ORM.

Comme en région, 13% des salariés du territoire métropolitain exercent dans le secteur de l'administration publique.

GRAPHIQUE 14 QUELS SONT LES SECTEURS SPÉCIFIQUES À LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE ?



Source : Insee – Clap 2015 – Traitement ORM.

Note de lecture : indice de spécificité = part du secteur dans l'emploi métropolitain / part du secteur dans l'emploi régional. Un indice de spécificité égal à 1,5 indique que la part de ce secteur est 1,5 fois plus importante sur la métropole qu'en région.

TABLEAU 6 COMBIEN D'EMPLOIS DANS LES SECTEURS SPÉCIFIQUES DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE ?

	Nombre d'emplois
Transports par eau	5 831
Métallurgie	3 468
Fabrication d'autres matériels de transport	9 754
Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques	18 222
Recherche-développement scientifique	7 543
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	6 458

Source : Insee – Clap 2015 – Traitement ORM.

L'emploi salarié dans les six secteurs les plus spécifiques de la métropole s'élève à 51 300, ce qui correspond à 7 % des emplois salariés. C'est le secteur « Transports par eau » qui obtient l'indice de spécificité le plus élevé sur le territoire métropolitain : il est 2,2 fois plus présent sur la métropole qu'en région.



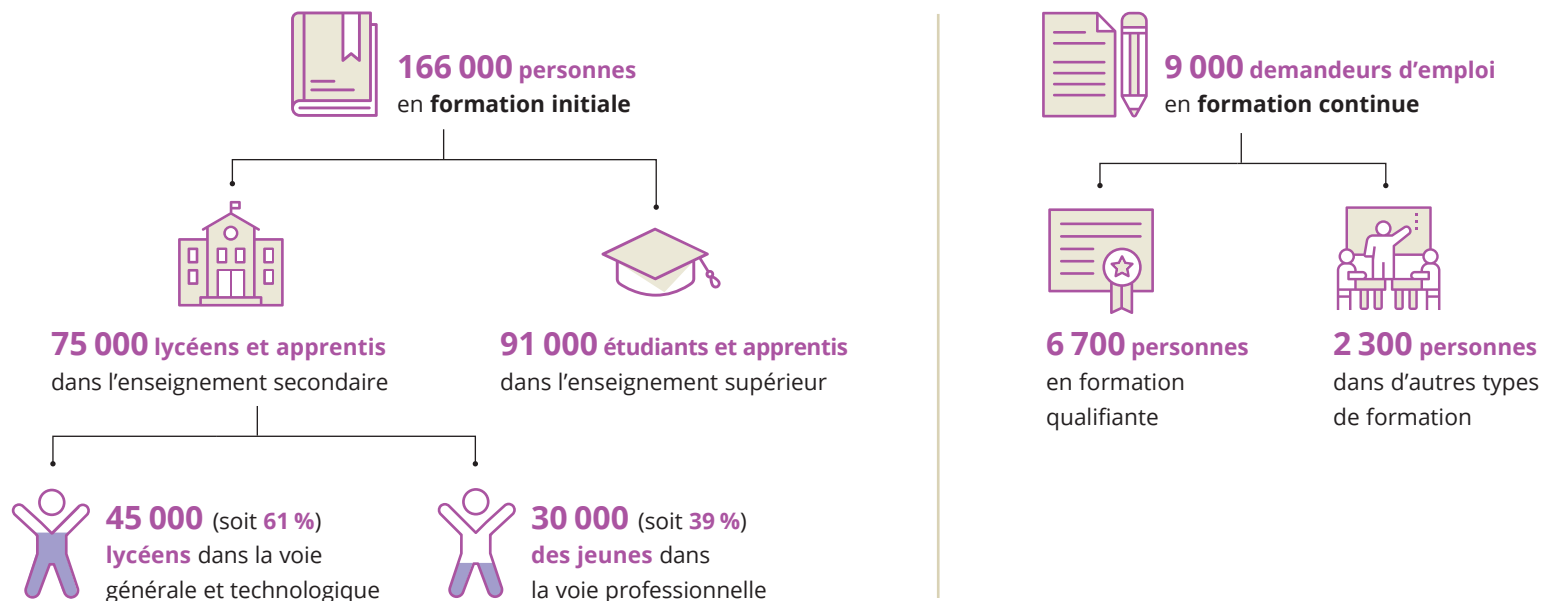
04

PANORAMA SUR LA FORMATION

L'ESSENTIEL

- 166 000 personnes sont en formation initiale au sein de la métropole en 2014, dont 75 000 lycéens et apprentis dans l'enseignement secondaire et 91 000 étudiants et apprentis dans l'enseignement supérieur.
 - Dans l'enseignement secondaire, 65 % des formés dans six filières de formation sur 19 : « Travail social », « Santé », « Fonctions transversales de la production » (énergie), « Formations industrielles », « Bâtiment, travaux publics », « Commerce, vente ».
 - Dans l'enseignement supérieur, trois filières de formation sur 19 rassemblent 58 % des effectifs : « Fonctions transverses des entreprises et des administrations », « Santé », « Sciences humaines appliquées ».
 - 9 000 demandeurs d'emploi en formation financée par le Conseil régional, l'État ou l'Agefiph, dont 50 % suivent une formation dans « Fonctions transverses des entreprises et des administrations », « Travail social », « Transports, logistique », « Bâtiment, travaux publics ».
-

SCHÉMA 1 QUELLE RÉPARTITION DES EFFECTIFS EN FORMATION SUR LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE ?



Source : ORM - Base des effectifs en formation 2014, chiffres arrondis.

1. COMMENT SE STRUCTURE LA FORMATION INITIALE ?

166 000 personnes sont en formation initiale au sein de la métropole en 2014, dont 75 000 lycéens et apprentis dans l'enseignement secondaire et 91 000 étudiants et apprentis dans l'enseignement supérieur. Des effectifs en hausse de 1,5 % entre 2012 et 2014 (+ 2,8 % en région).

Formation initiale - second degré

75 000 jeunes dans l'enseignement secondaire dans la métropole à la rentrée 2014-2015. Ces jeunes représentent près de quatre élèves du secondaire sur dix se formant dans la région (192 000). L'évolution des effectifs dans le secondaire est stable entre 2012 et 2014.

61 % d'entre eux sont inscrits dans la voie générale et technologique.

39 % suivent une formation de la voie professionnelle. C'est quasiment la même proportion qu'au niveau régional.

Les filles s'orientent plus souvent vers la voie générale et technologique, où elles sont majoritaires (53 %) au sein de la métropole tout comme au niveau régional.

Dans le secondaire, 39 % des jeunes suivent une formation de la voie professionnelle. Leur nombre (29 500) est en diminution entre 2012 et 2014. Cette baisse du niveau V (- 9 %) est essentiellement liée à la réforme de la voie professionnelle.

Les filles sont sous-représentées (44 %) dans la voie professionnelle.

Une forte concentration des formés dans quelques filières de formation.

Sur la métropole comme en région, les effectifs de la voie professionnelle sont majoritairement concentrés dans les filières des services.

65 % des formés sont inscrits dans six filières de formation sur 19,

à savoir : « Travail social », « Santé », « Fonctions transversales de la production » (énergie) ; « Formations industrielles » ; « Bâtiment, travaux publics » ; « Commerce, vente ».

Au sein de la métropole, la part élevée d'effectifs dans la filière « Fonctions transversales de la production » (12 %) et, dans une moindre mesure, dans « Formations industrielles » (9 %) sont à relier à la présence des

industries sur le territoire et notamment autour de l'étang de Berre (construction aéronautique et spatiale, sidérurgie, industrie chimique, raffinage du pétrole).

Deux filières sont sous-représentées dans la métropole par rapport à la région : « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » et « Agroalimentaire, alimentation, cuisine ».

Tout comme au niveau régional, les femmes sont essentiellement inscrites dans les filières conduisant à des métiers de services tels que « Coiffure, esthétique », « Travail social », « Santé », « Mode, matériaux souples et céramique ». Ces filières de formation peuvent être rapprochées des besoins de qualification d'une économie présentielle caractéristique de la région.

TABLEAU 7 QUELS SONT LES EFFECTIFS DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SELON LA VOIE DE FORMATION ET LE NIVEAU ?

	Effectifs	Répartition (en %)	Évolution 2012-2014 (en %)	Part des femmes (en %)
Métropole Aix-Marseille Provence				
Voie générale et technologique	45 284	61	+ 2	53
Formation de niveau IV (bac général, techno)	45 284	61	+ 2	53
Voie professionnelle	29 486	39	- 3	44
Dont formation de niveau IV (bac pro...)	19 110	26	+ 2	46
Dont formation de niveau V (CAP)	10 376	14	- 9	41
Total pour la métropole	74 770	100	0	49
Région Provence - Alpes - Côte d'Azur				
Voie générale et technologique	114 618	60	+ 3	53
Formation de niveau IV (bac général, techno)	114 618	60	+ 3	53
Voie professionnelle	77 700	40	- 3	43
Dont formation de niveau IV (bac pro...)	49 539	26	0	44
Dont formation de niveau V (CAP)	28 161	15	- 8	40
Total pour la région	192 318	100	+ 1	49

Source : EN-DEPP (BCP, enseignement secondaire), Draaf, Conseil régional, Drees - Effectifs inscrits en 2012-2013 et 2014-2015 - Traitement ORM.
Champ : effectifs inscrits en voie scolaire en 2014-2015, effectifs apprentis au 31.12.2014. Il s'agit, dans tous les cas, des inscriptions dans les établissements de la métropole, quelle que soit l'année de formation.

Enseignement supérieur

Plus de 91 000 étudiants sur la métropole à la rentrée 2014. La métropole concentre 56 % des 163 000 étudiants de l'enseignement supérieur en région. Aix-Marseille Université concentre 65 000 étudiants. 18 % se forment pour obtenir un diplôme de niveau bac + 2, ils sont 37 % pour un diplôme de niveau bac + 3 et 43 % pour un diplôme de niveau bac + 5 et plus.

Des effectifs en hausse, des femmes majoritaires parmi les étudiants.

L'évolution des effectifs dans l'enseignement supérieur est de + 1,5 % entre 2012 et 2014 (+ 2,1 % en région). Les femmes représentent 56 % des effectifs ; elles sont majoritaires dans l'ensemble des niveaux de formation sauf au niveau III (DUT, BTS, classes préparatoires aux grandes écoles...), où elles représentent 47 % des effectifs. À l'opposé, elles représentent 62 % des formés dans les formations de niveau II (licence professionnelle, master 1...).

TABLEAU 8 QUELS SONT LES EFFECTIFS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SELON LE NIVEAU DE FORMATION ?

	Effectifs	Répartition (en %)	Évolution 2012-2014 (en %)	Part des femmes (en %)
Métropole Aix-Marseille Provence				
Niveau I (master 2, ingénieur...)	38 895	43	+ 3	55
Niveau II (licence, master 1)	33 277	37	+ 4	62
Niveau III (DUT, BTS, CPGE)	16 602	18	0	47
Post-bac	2 339	3	+ 3	58
Total pour la métropole	91 113	100	+ 3	56
Région Provence - Alpes - Côte d'Azur				
Niveau I (Master 2, ingénieur...)	62 782	38	+ 5	54
Niveau II (Licence, Master 1)	63 293	39	+ 4	62
Niveau III (DUT, BTS, CPGE)	32 811	20	+ 3	47
Post-bac	4 552	3	- 2	59
Total pour la région	163 438	100	+ 4	56

Source : EN-DEPP (BCP, enseignement supérieur) - Effectifs inscrits en 2012-2013 et 2014-2015 - Traitement ORM.

Champ : étudiants préparant un BTS (ou un BTSa), un DUT, un diplôme de l'enseignement supérieur en 2014-2015, que ce soit à l'université ou dans un autre établissement d'enseignement supérieur (écoles de commerce, d'ingénieur, du secteur sanitaire et social...). Il s'agit, dans tous les cas, des inscriptions dans les établissements de la métropole.

2. QUELLES SONT LES DIX PREMIÈRES FILIÈRES DU SUPÉRIEUR ?

Au sein de la métropole Aix-Marseille Provence, les trois premières filières de formation (sur 19) rassemblent 58 % des effectifs : « Fonctions transverses des entreprises et des administrations », « Santé », « Sciences humaines appliquées ».

TABLEAU 9 COMMENT SONT RÉPARTIS LES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LES PRINCIPALES FILIÈRES DE FORMATION ?

	Répartition pour la MAMP (en %)	Écart à la région
Fonctions transverses des entreprises et des administrations	31	=
Santé	18	+
Sciences humaines appliquées	9	+
Commerce, vente	7	=
Formations industrielles	7	=
Communication, information et culture	7	=
Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	6	=
Finances, banque, assurances et immobilier	4	=
Services aux personnes et aux collectivités et activités de loisirs	3	=
Travail social	2	=
Autres filières	6	=
Total	100	

Source : EN-DEPP (BCP, enseignement supérieur) – Effectifs inscrits en 2014-2015 – Traitement ORM.
 Champ : étudiants préparant un BTS (ou un BTSA), un DUT, un diplôme de l'enseignement supérieur en 2015, que ce soit à l'université ou dans un autre établissement d'enseignement supérieur (écoles de commerce, d'ingénieur, du secteur sanitaire et social...). Il s'agit, dans tous les cas, des inscriptions dans les établissements de la zone.
Note de lecture : la filière de formation « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » rassemble 31 % des effectifs de formés, comme en région. La filière de formation « Sciences humaines appliquées » rassemble 9 % des effectifs de formés, plus qu'en Provence - Alpes - Côte d'Azur qui en compte 7 % (un écart est marqué « + » ou « - » à partir d'une différence de 2 points entre la métropole Aix-Marseille Provence et la région).

3. ZOOM SUR L'APPRENTISSAGE

Près de 9 700 apprentis sont inscrits dans un CFA de la métropole.

Le nombre d'apprentis est sous-représenté au sein de la métropole (35 % des apprentis de la région), là où elle concentre 39 % des effectifs du secondaire et 56 % des étudiants. 40 % des apprentis se forment pour obtenir un diplôme de niveau CAP-BEP et 30 % pour un diplôme de l'enseignement supérieur.

Un tiers d'entre eux sont des femmes, comme en région. Leur part varie selon le niveau de formation, allant de 44 % au niveau II à 24 % au niveau V. Par rapport à la région, la part des femmes se distingue au niveau III, où elles sont moins présentes parmi les apprentis de la métropole (- 4 points). À l'inverse, elles sont un peu plus représentées au niveau I (+ 7 points).

Une moindre mobilisation de l'apprentissage. Comme en région, une baisse de 11 % entre 2012 et 2014 des effectifs inscrits est soulignée. Cette dernière est plus forte pour les CAP-BEP et cela de manière plus marquée au niveau de la métropole. En revanche, les effectifs d'apprentis dans l'enseignement supérieur augmentent sur la métropole, ce qui n'est pas le cas en région.

TABLEAU 10 COMMENT ÉVOLUE LE NOMBRE D'APPRENTIS SELON LEUR NIVEAU DE FORMATION ?

	Effectifs	Répartition (en %)	Évolution 2012-2014 (en %)	Part des femmes (en %)
Métropole Aix-Marseille Provence				
Niveau I	849	9	0	41
Niveau II	581	6	+ 4	44
Niveau III	1 681	17	+ 2	39
Niveau IV	2 794	29	- 11	37
Niveau V	3 793	39	- 18	24
Total pour la métropole	9 698	100	- 11	33
Région Provence - Alpes - Côte d'Azur				
Niveau I	1 696	6	- 2	34
Niveau II	1 194	4	- 5	47
Niveau III	4 013	14	+ 2	43
Niveau IV	7 521	27	- 9	38
Niveau V	13 403	48	- 15	25
Total pour la région	27 827	100	- 10	32

Source : Conseil régional - Effectifs apprentis au 31.12.12 et au 31.12.14 - Traitement ORM.

Champ : effectifs apprentis au 31.12.2014. Il s'agit, dans tous les cas, des inscriptions dans les établissements de la métropole et de la région, quelle que soit l'année de formation.

4. COMMENT SE STRUCTURE LA FORMATION CONTINUE DES DEMANDEURS D'EMPLOI ?

Près de **9 000** demandeurs d'emploi se sont inscrits dans un organisme de formation de la métropole Aix-Marseille Provence en 2014 pour suivre une formation financée par le Conseil régional, l'État ou l'Agefiph. Ils représentent 46 % des demandeurs d'emploi en formation professionnelle en région. Les effectifs sont en baisse de 2 % entre 2012 et 2014 (comme en région).

Tout comme au niveau régional, trois quart des stagiaires sont inscrits dans une formation professionnelle qualifiante (soit 6 700 personnes), c'est-à-dire une formation qui vise l'obtention d'un diplôme, d'un titre professionnel. Les autres suivent une formation pré-qualifiante, professionnalisante ou un CQP.

41 % des stagiaires en formation professionnelle qualifiante sont des femmes.

46 % des stagiaires ont moins de 26 ans.

Prédominance des formations de niveaux V et IV pour la métropole Aix-Marseille Provence. Parmi les **6 700** demandeurs d'emploi inscrits dans une formation qualifiante au sein de la métropole, plus de la moitié préparent un diplôme ou titre de niveau V et près d'un quart une certification de niveau IV. Ces deux niveaux de formation concentrent 76 % des stagiaires (81 % en région).

(Source : Conseil régional, AFPA – Demandeurs d'emploi entrés en formation au cours des années civiles 2012 et 2014 - Traitement ORM.)

Champ : demandeurs d'emploi ayant entamé une formation en 2014 (hors apprentissage) dans le cadre du service public régional de formation permanente et d'apprentissage (SPRFPA) du Conseil régional ou dans le cadre des formations financées par l'État et l'Agefiph au titre du marché « publics spécifiques » et dispensées par l'AFPA. Les stagiaires sont recensés au site de formation.)

5. QUELLES SONT LES DIX PREMIÈRES FILIÈRES DE FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI ?

Le top 10 des filières de formation continue des demandeurs d'emploi concentre 90 % des effectifs sur la métropole Aix-Marseille Provence en 2014. Un quart des demandeurs d'emploi en formation sont inscrits dans la filière « Fonctions transverses des entreprises et des administrations ». Les demandeurs d'emploi se forment davantage au sein de la filière « Formations industrielles » qu'en région.

TABEAU 11 COMMENT SE RÉPARTISSENT LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FORMATION AU SEIN DES GRANDES FILIÈRES ?

	Répartition pour la MAMP (en %)	Répartition pour la région (en %)
Fonctions transverses des entreprises et des administrations	25	24
Travail social	9	10
Transports, logistique	8	9
Bâtiment, travaux publics	8	9
Fonctions transversales de la production	8	7
Services aux personnes et aux collectivités et activités de loisirs	8	10
Formations industrielles	7	4
Commerce, vente	6	7
Communication, information et culture	6	4
Accueil, hôtellerie, tourisme	5	6
Autres filières	10	10
Total	100	100

Source : Conseil régional, AFPA – Demandeurs d'emploi entrés en formation au cours des années civiles 2012 et 2014 – Traitement ORM.

Champ : demandeurs d'emploi ayant entamé une formation en 2014 (hors apprentissage) dans le cadre du service public régional de formation permanente et d'apprentissage (SPRFPA) du Conseil régional ou dans le cadre des formations financées par l'État et l'Agefiph au titre du marché « publics spécifiques » et dispensées par l'AFPA. Les stagiaires sont recensés au site de formation.

CONCLUSION : QUELS ENJEUX REPÉRÉS ?

L'analyse de l'ensemble des données présentées dans ce document permet de mettre en évidence un certain nombre d'enjeux emploi-formation sur le territoire de la métropole Aix-Marseille Provence.

Ces enjeux soulignent la diversité des leviers d'action susceptibles d'être mobilisés pour favoriser le développement de l'emploi sur le territoire.

Au-delà des questions liées au développement économique des établissements, ils concernent des acteurs relevant de niveaux différents : les branches professionnelles, confrontées à des problématiques d'attractivité des métiers, souvent en lien avec les conditions de vie au travail ; les employeurs des TPE/PME rencontrant des difficultés à anticiper leurs besoins de main-d'œuvre à venir et n'étant pas toujours outillés pour gérer leurs ressources humaines ; les salariés et les demandeurs d'emploi, hommes et femmes, juniors et seniors, ayant besoin de sécuriser leur parcours professionnel ; les pouvoirs publics qui ont en charge l'accompagnement des publics éloignés de l'emploi à travers la mobilisation de différents dispositifs d'aide parmi lesquels la formation.

Trois grands enjeux sont ainsi soulignés. Ils relèvent de :

- La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences : anticipation des mutations économiques, anticipation du renouvellement de la main-d'œuvre, des évolutions techniques, réglementaires et organisationnelles.
- La gestion des ressources humaines : recrutement, mobilité, formation, accompagnement, insertion des jeunes, maintien en emploi des seniors, sécurisation des parcours professionnels (intérimaires, seniors, chômeurs de longue durée...).
- L'attractivité des métiers et des secteurs d'activité : amélioration des conditions de travail, de la qualité de vie au travail, meilleure connaissance de la réalité du métier.



ANNEXES

1. NOMENCLATURES ET SOURCES

1.1. NOMENCLATURES

Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)

Les données sur les demandeurs d'emploi concernent ceux inscrits en fin de mois à Pôle emploi, en catégorie ABC. Cette catégorie regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ou exerçant une activité réduite. Les données sont brutes, c'est-à-dire non corrigées des variations saisonnières, et en stock, aux 31 décembre 2016 et 2017.

Niveau de formation

Les principaux types de certifications par niveau de formation :

- **Niveaux V bis et VI** : CEP, sans niveau de formation ;
- **Niveau V** : CAP, BEP ou diplôme de niveau équivalent, titre professionnelle de niveau V ou titre inscrit sur demande au RNCP V ;
- **Niveau IV** : baccalauréat général, technologique ou professionnel ; brevet professionnel, titre professionnel de niveau IV ou titre inscrit sur demande au RNCP IV ;
- **Niveau III** : BTS, DUT, Deust, titre professionnel de niveau III ou titre inscrit sur demande au RNCP III ;
- **Niveau II** : licence, licence professionnelle, master 1, diplôme équivalent de niveau bac + 3 ou bac + 4 ; titre professionnel de niveau II ou titre inscrit sur demande au RNCP II ;
- **Niveau I** : master 2, ingénieur, diplôme de grande école de niveau bac + 5, doctorat de santé, titre inscrit sur demande au RNCP I ; doctorat de recherche.

Familles professionnelles (FAP)

La nomenclature des familles professionnelles (FAP, version 2009) a été élaborée par le ministère du Travail. Les FAP regroupent les professions

qui font appel à des compétences communes sur la base de « gestes professionnels » proches. Elles permettent d'étudier conjointement l'emploi et le marché du travail à travers un même référentiel de métiers. Cette nomenclature rapproche le Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME), utilisé par Pôle emploi pour classer les offres et les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi, des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), nomenclature utilisée par l'Insee dans ses enquêtes. Elle comporte 22 domaines professionnels qui se décomposent en 87 familles professionnelles regroupées et 225 familles professionnelles détaillées.

Ce document est basé sur les familles professionnelles en 87 postes (sous la dénomination de « métier »).

Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS-2003) repose sur la distinction du statut et de la catégorie socio-professionnelle ; il s'agit d'apprécier la profession des personnes à des fins d'études économiques et sociales. La PCS comporte quatre niveaux d'agrégation emboîtés. Au niveau le plus fin, un poste de la nomenclature PCS correspond à une profession, décrite par un code à quatre positions comportant trois chiffres et une lettre. Dans cet outil, la PCS est utilisée à un niveau d'agrégation large (niveau 1) en six postes.

Code et libellé

- 1 - Agriculteurs
- 2 - Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- 3 - Cadres et professions intellectuelles supérieures
- 4 - Professions intermédiaires
- 5 - Employés
- 6 - Ouvriers

Nomenclature d'activités française (NAF)

La nomenclature d'activités française (NAF, 2008) est une nomenclature des activités économiques productives, principalement élaborée pour faciliter l'organisation de l'information économique et sociale. Sa finalité est donc

essentiellement statistique et d'ailleurs les critères d'ordre juridique ou institutionnel sont écartés en tant que tels dans sa construction.

Dans ce document, la nomenclature utilisée pour présenter les données sur le secteur d'activité des établissements employeurs est la nomenclature agrégée (NA, 2008). Différents niveaux d'agrégation sont utilisés (en 5, en 38 et en 88 postes).

Zone d'emploi

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Rendant compte de l'aire d'influence des pôles économiques, effectué conjointement par l'Insee et les services statistiques du ministère du Travail, le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail.

Dans ce document, quatre zones d'emploi composant la MAMP ont été agrégées pour informer sur l'emploi et ses caractéristiques, ainsi que sur les établissements employeurs.

1.2. SOURCES

Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP)

Le dispositif Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP), conçu par l'Insee, permet de fournir des statistiques sur le tissu économique local. Il produit des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.

Ce système d'information est alimenté par plusieurs sources :

- le répertoire Sirene de l'Insee, qui constitue le référentiel des entreprises et des établissements ;
- pour les données sur l'emploi salarié : les DADS (déclarations annuelles de données sociales), les bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'Urssaf, les données de la Mutualité sociale agricole (MSA) et le système d'information sur les agents de l'État.

Le champ couvert par CLAP, plus large que celui du répertoire Sirene,

couvre le champ complet des entreprises et des établissements (hors intérim, Défense et emplois dont l'employeur est un ménage).

Dans CLAP, un poste correspond à un salarié dans un établissement : un salarié qui travaille dans deux établissements correspond à deux postes ; ce salarié est donc comptabilisé deux fois. Ainsi, il ne faut pas confondre l'emploi en nombre de postes de travail évalué dans CLAP et l'emploi en nombre de personnes occupées au lieu de travail évalué dans les estimations d'emploi.

La liste des principaux établissements employeurs concerne ainsi ceux actifs au 31.12.2015. Depuis cette date, certains ont pu fermer, changer de nom ou être créés.

Source : Insee - CLAP 2015.

Estimations d'emploi localisées (Estel)

Le dispositif Estimations d'emploi localisées (Estel), conçu par l'Insee, produit, par une synthèse de sources administratives, des estimations localisées d'emploi cohérentes entre les différents échelons géographiques (France entière, région, département et zone d'emploi) et les secteurs de la nomenclature d'activités.

Ce dispositif couvre l'emploi total (salarié et non salarié). Pour les salariés, il utilise les déclarations annuelles de données sociales « grand format » (DADS *stricto sensu* complétées par les données du Système d'information sur les agents des services publics [SIASP] et celles des particuliers employeurs). Pour les non-salariés, Estel mobilise les fichiers de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) et de la Mutualité sociale agricole (MSA) pour les non-salariés agricoles.


Ce dispositif donne le nombre de personnes en emploi au 31 décembre selon le concept d'emploi du Bureau international du travail (BIT).

Les données sont exploitées au lieu de travail.

Source : Insee - Estel 2016 provisoire.

Recensement de la population (RP)

Le recensement de la population (RP), réalisé par l'Insee, a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité,



professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens. Depuis janvier 2004, il s'agit d'enquêtes de recensement annuelles. Dans cet outil, les données du RP concernent la population active occupée (ou population active ayant un emploi), qui comprend les personnes déclarant être dans l'une des situations suivantes :

- exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur tout en exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.

Dans le recensement, les personnes actives ayant un emploi peuvent être comptabilisées à leur lieu de résidence ou à leur lieu de travail. Dans cet outil, les données sont exploitées au lieu de résidence pour l'année 2014. L'enquête est millésimée sur cinq années, le RP 2014 comprend donc les années d'enquête de 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016. Le niveau de diplôme des actifs en emploi fait référence au plus haut diplôme détenu (déclaré par l'individu).

Dans ce document, les données sont exploitées au lieu de résidence pour informer sur l'évolution de la population, et au lieu de travail pour informer sur l'emploi et les métiers (partie 3).

Source : Insee - RP au lieu de résidence 2014, RP au lieu de travail 2014.

Statistiques du marché du travail (STMT)

Tous les mois, la Dares et Pôle emploi publient conjointement une statistique des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (DEFM) à Pôle emploi. Cette statistique est disponible rapidement, moins d'un mois après la fin de chaque mois. Elle est exhaustive, ce qui permet d'avoir des données détaillées significatives à des niveaux géographiques fins. Toutefois, le fait de s'inscrire à Pôle emploi est une démarche administrative, et la situation des personnes qui s'inscrivent ne correspond pas directement aux critères statistiques définissant le chômage au sens du BIT. Ainsi, certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et, inversement, certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi. Dans ce document les données concernent les demandeurs d'emploi

inscrits en catégories A, B et C. Les données présentes sont brutes, c'est-à-dire non corrigées des variations saisonnières, et en stock, au 31 décembre.

Source : Pôle emploi, Dares - Statistiques du marché du travail (STMT) au 31.12.2016 et au 31.12.2017.

Taux de chômage localisé

Calculé par l'Insee, le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active (personnes en emploi et au chômage). Ces deux grandeurs ne sont pas directement disponibles dans les statistiques courantes et font donc l'objet d'estimations.

Au niveau national, c'est l'« enquête emploi » qui permet de mesurer le chômage sur la base de la définition établie par le BIT, qui constitue la norme statistique internationale. Ainsi, est considérée comme chômeur toute personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond à trois critères au moment de l'enquête : être sans emploi (c'est-à-dire ne pas avoir travaillé ne serait-ce qu'une heure durant une semaine de référence), être disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours et chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement. Aux niveaux régional et infrarégional, la méthode d'estimation des taux de chômage dits « localisés » repose sur l'estimation, d'une part, du chômage et, d'autre part, de l'emploi :

- le nombre de chômeurs au niveau régional est obtenu à partir du nombre de chômeurs national (estimé par l'enquête emploi) ventilé aux différents niveaux géographiques à partir de la structure des demandeurs d'emploi en fin de mois (fournie par les STMT Pôle emploi-Dares) ;
- l'emploi s'appuie quant à lui sur les estimations d'emploi au lieu de travail issues du dispositif Estel de l'Insee, et sur des matrices de passage du lieu de travail au lieu de résidence.

Il ne s'agit donc pas de chômage BIT à proprement parler, puisqu'on mêle le concept BIT à la mesure administrative du chômage.

Source : Insee - Taux de chômage localisé 2017.

Besoin de main-d'œuvre (BMO)

L'enquête de Pôle emploi sur les besoins de main-d'œuvre est réalisée entre octobre et décembre de l'année précédente. Elle mesure les inten-

tions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, le recours au personnel saisonnier ainsi que les difficultés envisagées. Les projets de recrutement concernent des créations de poste ou des remplacements (y compris les temps partiels).

Réalisée depuis une quinzaine d'années avec l'ensemble des directions régionales et le concours du Crédoc, elle est avant tout un outil d'aide à la décision pour Pôle emploi qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement, mieux anticiper et adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension et mieux informer les demandeurs d'emploi sur les métiers porteurs.

En 2017, la population mère correspond à plus de 199 800 établissements pour la région Provence - Alpes - Côte-d'Azur (extraits du répertoire Sirene) dont 141 700 ont été interrogés cette année, comprenant :

- des établissements relevant du secteur privé ;
- des établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois ;
- des établissements du secteur agricole ;
- des établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...) et des établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

Près de 35 100 établissements ont répondu au questionnaire.

Base ORM des effectifs en formation

Depuis une quinzaine d'année, l'ORM collecte et redresse les données sur les personnes qui se forment en région Provence – Alpes – Côte d'Azur dans le cadre d'un dispositif financé sur fonds publics ou paritaires, quel que soit le type ou le niveau de la formation suivie. Issue d'un partenariat avec plus de dix fournisseurs de données, la base de données des effectifs en formation permet de dénombrer les personnes présentes dans les différents dispositifs de formation et de les caractériser selon leur statut, leur âge, leur sexe, leur situation vis-à-vis du handicap.

Dans ce document les informations ci-dessous ont été utilisées :

Formation initiale - voie scolaire : personnes inscrites en 2014-2015, préparant un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur, dans

les voies scolaires publique ou privée sous contrat relevant de l'Éducation nationale, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère en charge de l'agriculture ou encore du ministère en charge de la santé et des affaires sociales.

Formation initiale - apprentissage : apprentis inscrits en formation dans un centre de formation par apprentissage (CFA) de la région Provence – Alpes – Côte d'Azur au 31.12.2014.

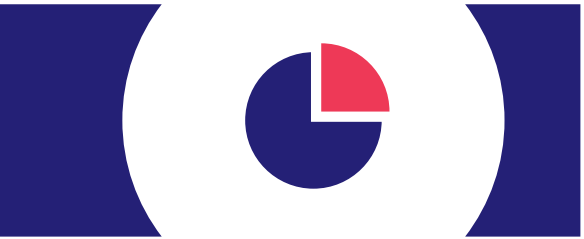
Formation continue des demandeurs d'emploi : demandeurs d'emploi ayant entamé une formation au cours de l'année civile 2014, dans le cadre :

- des Espaces territoriaux d'accès à la qualification (ETAQ) mis en œuvre par le Conseil régional de Provence – Alpes – Côte d'Azur ;
- des formations dispensées par l'AFPA Provence – Alpes – Côte d'Azur au titre du marché « publics spécifiques » et financées par l'État (résidents outre-mer, militaires en reconversion, détenus, Français de l'étranger) ou dans le cadre de la demande individuelle financée par l'Agefiph et le Fiphfp et destinée à des travailleurs handicapés.

2. LISTE DES COMMUNES COMPOSANT LA MÉTROPOLE D'AIX-MARSEILLE PROVENCE

Liste des 92 communes de la métropole d'Aix-Marseille Provence

Code Insee	Libellé commune	Code Insee	Libellé commune	Code Insee	Libellé commune	Code Insee	Libellé commune
13001	Aix-en-Provence	13033	Ensuès-la-Redonne	13071	Les Pennes-Mirabeau	13103	Salon-de-Provence
13002	Allauch	13035	Eygüières	13072	Peynier	13104	Sausset-les-Pins
13003	Alleins	13037	La Fare-les-Oliviers	13073	Peypin	13105	Sénas
13005	Aubagne	13039	Fos-sur-Mer	13074	Peyrolles-en-Provence	13106	Septèmes-les-Vallons
13007	Auriol	13040	Fuveau	13075	Plan-de-Cuques	13107	Simiane-Collongue
13008	Aurons	13041	Gardanne	13077	Port-de-Bouc	13109	Le Tholonet
13009	La Barben	13042	Gémenos	13078	Port-Saint-Louis-du-Rhône	13110	Trets
13012	Beaurecueil	13043	Gignac-la-Nerthe	13079	Puylobier	13111	Vauvenargues
13013	Belcodène	13044	Grans	13080	Le Puy-Sainte-Réparate	13112	Velaux
13014	Berre-l'Étang	13046	Gréasque	13081	Rognac	13113	Venelles
13015	Bouc-Bel-Air	13047	Istres	13082	Rognes	13114	Ventabren
13016	La Bouilladisse	13048	Jouques	13084	La Roque-d'Anthéron	13115	Vernègues
13019	Cabriès	13049	Lamanon	13085	Roquefort-la-Bédoule	13117	Vitrolles
13020	Cadolive	13050	Lambesc	13086	Roquevaire	13118	Coudoux
13021	Carry-le-Rouet	13051	Lançon-Provence	13087	Rousset	13119	Carnoux-en-Provence
13022	Cassis	13053	Mallermort	13088	Le Rove	83120	Saint-Zacharie
13023	Ceyreste	13054	Marignane	13090	Saint-Antonin-sur-Bayon	84089	Pertuis
13024	Charleval	13055	Marseille	13091	Saint-Cannat		
13025	Châteauneuf-le-Rouge	13056	Martigues	13092	Saint-Chamas		
13026	Châteauneuf-les-Martigues	13059	Meyrargues	13093	Saint-Estève-Janson		
13028	La Ciotat	13060	Meyreuil	13095	Saint-Marc-Jaumegarde		
13029	Cornillon-Confoux	13062	Mimet	13098	Saint-Mitre-les-Remparts		
13030	Cuges-les-Pins	13063	Miramas	13099	Saint-Paul-lez-Durance		
13031	La Destrousse	13069	Pélissanne	13101	Saint-Savournin		
13032	Éguilles	13070	La Penne-sur-Huveaune	13102	Saint-Victoret		



QUELS EMPLOIS, QUELLES FORMATIONS POUR LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE ?

UNE CONNAISSANCE PARTAGÉE AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

Quelles sont les caractéristiques du marché du travail de la métropole Aix-Marseille Provence ? Comment décrire l'emploi sur ce territoire ? Qui sont les personnes qui s'y forment et à quels niveaux ? Dans quelles filières de formation ?

Autant de questions que se posent les acteurs de cette toute jeune et grande entité territoriale. Parmi ses priorités, elle a pour ambition de faciliter l'accès à l'emploi et l'inclusion sociale des populations les plus fragiles et de soutenir à la fois les initiatives et les acteurs favorisant cet objectif d'équilibre territorial.

Afin d'outiller la métropole et l'accompagner dans cette perspective, l'ORM propose un panorama emploi-formation permettant de dégager des enjeux opérationnels.

CETTE PUBLICATION A BÉNÉFICIÉ D'UN FINANCEMENT DE



Observatoire Régional des Métiers

41, la Canebière - 13001 Marseille - Tél. 04 96 11 56 56 - Fax 04 96 11 56 59 - E-mail info@orm-paca.org
Retrouvez l'ensemble de nos publications en ligne sur : www.orm-paca.org